

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un but-Une foi

REGION DE SEDHIOU
DEPARTEMENT DE GOUDOMP
ARRONDISSEMENT DE SIMBANDI BRASSOU
COMMUNE DE NIAGHA

N° 0005/CN

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence effective de Dr. Idrissa BALDE, Maire de la commune, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de délibération le mercredi 24 février 2024 à partir de 10h30 en vue d'examiner le seul point inscrit à l'ordre du jour, à savoir l'élection des adjoints au maire.

Etaient présents :

- ✓ 46 conseillers municipaux sur
- ✓ le Sous-préfet
- ✓ le personnel de la commune

Absents : Néant

A l'entame des travaux, après les prières d'usage, Monsieur le Maire a donné la parole à Monsieur le Sous-préfet pour présenter le contexte de cette nouvelle élection des adjoints au maire. Tout est parti du recours introduit par un conseiller à la suite de la première élection des adjoints pour non-respect de la parité. La cour d'appel de Ziguinchor dans son arrêt n°31 du 30 mars 2022 a annulé cette élection.

Le vote de régularisation de cette situation, a donné les résultats suivants :

Poste	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentages des suffrages obtenus
1ère adjointe	Kadidiatou KANDE	32	69,56%
	Diatou MANE	14	30,43%
2ème adjoint	Younoussa MBALLO	31	67,39%
	Samba Yoba DIAO	15	32,60%
3ème adjointe	Mariama BALDE	46	100%

A l'issue du vote, sont élus :

- ✓ 1ère adjointe au maire :Mme Kadidiatou KANDE - (32 suffrages/46, soit 69,56%)
- ✓ 2ème adjoint au maire : M. Younoussa MBALLO - (31suffrages/46, soit 67,39%)
- ✓ 3ème adjointe au maire : Mme Mariama BALDE - (46 suffrages/46, soit 100%)

Reprenant la parole, le Maire, puis le représentant de l'Etat se sont réjouis du bon déroulement de l'élection avant de féliciter les nouveaux adjoints au maire. Ils ont appelé les conseillers à l'unité et à la collaboration pour réussir la mission confiée par les populations. La séance a été levée à 13h30..

Fait à Niagha, le 27 décembre 2023

Le Secrétaire de séance

Le Maire